

Image not found or type unknown



Prolongation arret de travail

Par **apa478_old**, le **19/06/2010** à **18:07**

Bonjour,

J'ai reçu un arret de travail d'une journee pour un employé.

2 jours + tard, je reçois une prolongation de 5 jours écrite par un autre medecin non tamponnée.

Je ne connais pas le nom du 2ème medecin apparemment ce n'est pas le meme que pr l'arret initial puisque l'ecriture est differente.

Est-ce normal que la prolongation soit faite par un autre praticien?
qu'il n'y ait aucun tampon (identification du praticien) ?

merci